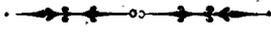


QUEBEC

PASSE, PRESENT, FUTUR



La vieille cité a dépouillé plusieurs de ses traits distinctifs d'autrefois. Sa physionomie est changée.

Les anciennes portes de ville, ces barrières au commerce et que les habitants des faubourgs étaient venus à regarder comme un cordon de séparation sociale, ont enfin cédé le pas devant la marche utilitaire et envahissante des temps modernes.

La ligne droite est venue se substituer aux courbes stratégiques, qui de la rue St-Eustache à la porte St-Louis, reliaient la rue de même nom à la Grande Allée.

Une nouvelle et plus vaste entrée dans la ville existe maintenant en cet endroit, flanquée d'une poterne où les piétons peuvent passer sans courir le risque comme autrefois de se faire broyer les os entre les roues des voitures et les murailles des portes. Le tout est surmonté d'une tour, de murs crénelés, qui rappellent notre ancien prestige militaire.

Sous les soins du Gouvernement fédéral, propriétaire du clos de l'anse (Covefield) la Grande Allée s'est élargi de quelque 30 pieds, de ce côté. Le gouvernement Local, à son tour, vient d'ériger sur cette grande voie de communication, les nouveaux édifices parlementaires, départementaux : immense bloc en pierre de taille à trois étages, rez-de-chaussée et mansardes, surmonté sur les flancs, de hautes et élégantes toitures, et dont la façade principale donnant sur la ville, est terminée par une tour s'élevant dans les airs.

Cette bâtisse, comme la nouvelle cour de justice, sur le site de l'ancienne, rue St-Louis, et par les mêmes architectes : Taché, Lesage, Gauvreau, Delorme, Cousin, Gauvin *et al.*, fait honneur à ceux qui en ont préparé les plans et rédigé les devis.

Le gouvernement Fédéral a distrahit du clos de la tour une large lisière qu'il a concédée en emplacements. Des citoyens distingués, les Langelier, Shehyn, Hatch, Hamel, Garneau, Joseph, Bilodeau, Roy, Turcotte Duquet et autres, y ont érigé d'élégantes résidences.

Faisant face aussi sur la grande allée, mais à l'intérieur du champ de l'anse, se construit une vaste bâtisse pour les exercices militaires. Cet édifice dû au crayon de MM. Fuller et Taché, fera à l'intérieur (salle de 100 sur 200 pieds) un magnifique effet quand l'on se sera décidé à substituer à la série d'entrants en bois de la toiture et qui vont donner à cette immense salle l'air d'être plafonnée à ras de terre, des tirants avec le reste de la charpenterie du comble en fer et acier au lieu de bois ; et Québec qui contribue \$15,000 au fonds de construction a droit d'exiger dans les intérêts de tous, une toiture indestructible sur une pareille bâtisse. De plus, pour la faire mieux paraître, et déjà elle est de deux pieds plus en dehors du sol qu'elle ne devait l'être, il faudra nécessairement que le gouvernement fasse niveler entre la grande Allée et la bâtisse, l'avenue qui y conduit ;